

EuroMad 2024

Commission: Conseil de l'Union Européenne des ministres des sports

Problématique: Objectif JO de Bruxelles 2052, quelle coopération sportive européenne pour une candidature olympique de l'Union Européenne ?

Auteur: Bulgarie

Depuis le début de son mandat en mai 2021, le gouvernement dirigé par le Premier ministre Nikolai Petrov en Bulgarie a mis en avant la promotion du sport et la coopération européenne comme des piliers de sa politique.

Dans cette optique, la problématique de la commission du Conseil de l'Union Européenne des ministres des sports : "Objectif JO de Bruxelles 2052 : quelle coopération sportive européenne pour une candidature olympique de l'Union Européenne ?", est devenue une priorité nationale, un sujet au centre des préoccupations bulgares, confirmée par sa première participation aux Jeux olympiques d'été de 1896. Le pays célébrera en 2024, sa 22e participation aux Jeux olympiques d'été.

Cette problématique soulève des enjeux considérables quant à la nécessité de coordonner les efforts des États membres de l'Union Européenne pour présenter une candidature unifiée aux Jeux Olympiques de 2052 à Bruxelles. Ces enjeux revêtent une importance particulière pour la Bulgarie, qui aspire à jouer un rôle moteur dans le renforcement de la coopération sportive européenne et à promouvoir l'image de l'Union Européenne sur la scène mondiale.

La Bulgarie a adopté une position résolument favorable à la coopération sportive européenne et soutient pleinement l'initiative visant à présenter une candidature olympique unifiée de l'Union Européenne pour les Jeux de Bruxelles 2052. Lors de la présidence du conseil de l'Union que celle-ci assurait de janvier à juin 2018, le pays a réaffirmé cet engagement lors d'une réunion ministérielle européenne sur le sport, soulignant l'importance de la solidarité et de la coordination entre les États membres pour réussir une telle entreprise.

La Bulgarie a déjà démontré son engagement en faveur de la coopération sportive européenne en ratifiant des actes juridiques pertinents. En mars 2007, le pays a approuvé la Charte européenne du sport, qui lui a permis d'améliorer la législation existante, de promouvoir des valeurs communes dans le domaine du sport et à renforcer la coopération entre les États membres de l'Union Européenne.

En ce qui concerne les solutions mises en place pour soutenir la candidature olympique de l'Union Européenne pour les Jeux de Bruxelles 2052, la Bulgarie propose des projets concrets. Le gouvernement bulgare a annoncé un plan pluriannuel visant à renforcer les programmes d'échange sportif au niveau européen, à développer les infrastructures sportives et à investir dans le développement des talents sportifs, contribuant ainsi à la compétitivité de l'Union Européenne sur la scène olympique mondiale.

Le programme d'échange vise à permettre aux jeunes sportifs bulgares de participer à des échanges avec d'autres pays, où ils peuvent partager leurs expériences, s'entraîner avec des athlètes étrangers et participer à des compétitions internationales de jeunes.

Par exemple, les universités bulgares peuvent organiser des échanges avec des institutions étrangères, permettant aux étudiants-athlètes de bénéficier de programmes d'échange tout en continuant à s'entraîner et à concourir dans leur sport.

Dans le domaine des infrastructures, la construction et rénovation de stades et d'installations sportives où le gouvernement bulgare a investi dans la modernisation des stades, des centres d'entraînement, des piscines, et des gymnases, afin de fournir des installations de haute qualité pour les athlètes locaux et les événements sportifs internationaux.

La Bulgarie maintient une tendance politique plutôt europhile, intégrant dans ses politiques nationales, cherchant à renforcer son intégration au sein de l'Union Européenne et à promouvoir la coopération régionale, un leadership que le pays considère important et stratégique. Le gouvernement bulgare reconnaît les avantages d'une coopération étroite avec les autres États membres de l'Union européenne, notamment les pays voisins comme la Roumanie, et la Grèce. Ces

pays sont engagés dans le domaine du sport. Où la Bulgarie cherche à jouer un rôle actif et constructif.

En conclusion, la Bulgarie demeure pleinement engagée à soutenir la coopération sportive européenne et la candidature olympique de l'Union Européenne pour les Jeux de Bruxelles 2052. Le pays, indépendamment des gouvernements et idéologies politiques, continuera à investir dans des politiques publiques de soutien au sport, donc adoptant une position proactive dans la promotion du sport au niveau européen et à soutenir les initiatives visant à renforcer l'unité et la solidarité au sein de l'Union Européenne. La Bulgarie maintient ainsi sa position clairement europhile, affirmant son engagement envers l'intégration européenne et la coopération régionale.

VIDEO

Bulgaria, settled in Southeast Europe, showcases a rich cultural heritage and diverse landscapes.

Its population of around 7 million has enjoyed European Union membership since 2007.

Led by Prime Minister Nikolaï Petrov, Bulgaria's government since May 2021 emphasizes sports promotion and European collaboration.

Despite intermittent political challenges, Bulgaria maintains a pro-EU attitude, prioritizing regional unity.

The nation strongly endorses European sports cooperation, supporting the EU's bid for the 2052 Brussels Olympics, aiming to amplify EU cohesion and global influence.

Bulgaria actively collaborates with neighboring and EU nations, facilitating athlete exchanges, investing in infrastructure modernization, and fostering regional sports partnerships for mutual development.